

Licence professionnelle

MÉTIERS DE L'IMMOBILIER : GESTION ET ADMINISTRATION DE BIENS À DISTANCE

VOUS RECHERCHEZ
UNE FORMATION D'EXCELLENCE
EN DROIT IMMOBILIER ?
C'EST POSSIBLE AVEC L'IDPI !

PARTENAIRES



Manufacture des Tabacs

Campus des Quais

Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR



FACULTÉ DE DROIT
IDPI
INSTITUT DE DROIT
PATRIMONIAL ET IMMOBILIER





OBJECTIFS

La licence en droit et gestion immobiliers en formation continue permet d'accompagner :

- _ les professionnels de l'immobilier dans la gestion de leurs principales ressources en donnant accès, à leurs salariés à une formation sanctionnée par un diplôme national niveau Bac + 3 donnant accès aux cartes professionnelles,
- _ les professionnels de l'immobilier dans l'évolution de leur métier,
- _ les personnes en reconversion professionnelle.

CONDITIONS D'ACCÈS

Y L'accès est réservé, en priorité, aux personnes exerçant une activité professionnelle ayant des liens avec les professions de l'immobilier ou en recherche d'emploi dans ce secteur. Le diplôme de licence professionnelle est ouvert aux titulaires d'un diplôme Bac+2 (DEUG, DUT, BTS...).

Les dossiers de candidature sont soumis à un examen par la commission pédagogique. L'inscription n'est définitive qu'à la signature de la convention de formation.

ORGANISATION

La préparation de la Licence en droit et gestion immobiliers en formation continue à distance se déroule sur 18 mois.

La formation théorique se déroule par le biais d'une plateforme pédagogique (via internet) et de regroupements en présentiel proposés à différents moments clés de la formation.

A cette formation théorique s'ajoute une période de professionnalisation d'au minimum seize semaines.

CONTENU DE LA FORMATION

La licence professionnelle vise à donner une formation approfondie dans le domaine du droit et de la gestion immobilière.

Les cours sont dispensés par des enseignants de la faculté de droit et des professionnels de l'immobilier (notaire, avocat, ingénieur patrimonial, administrateur de biens...).



1^{ère} PÉRIODE

UNITÉ DE CONTEXTUALISATION

- Méthodologie du travail
- Informatique et bureautique
- Droit des affaires
- Droit du travail

FONDAMENTAUX DU DROIT

- Droit du patrimoine
- Droit des contrats
- Les contrats de service
- Les baux
- Droit et Gestion de l'immeuble en copropriété
- Gestion d'actifs immobiliers

FONDAMENTAUX DE GESTION, MANAGEMENT ET DE COMPTABILITÉ

- Gestion des ressources humaines et sociales
- Gestion de projets
- Comptabilité générale

FONDAMENTAUX PROFESSIONNELS

- Déontologie
- Responsabilité civile et pénale
- L'Union européenne et l'administration de biens

2^e PÉRIODE

FONDAMENTAUX DU DROIT ET DE LA FISCALITÉ

- Les contrats de service
- Fiscalité de l'entreprise et de l'immobilier
- Assurances liées à l'administration de biens
- Règlement des litiges
- Anglais

FONDAMENTAUX DE GESTION, MARKETING ET COMPTABILITÉ

- Marketing des services
- Gestion des systèmes d'information
- Comptabilité de l'administration de biens

FONDAMENTAUX TECHNIQUES

- Technologie du bâtiment
- Diagnostics et audits
- Gestion des contrats de maintenance
- Gestion des travaux
- Energie, environnement et développement durable
- Expertise immobilière

Rédaction d'un mémoire



INFORMATIONS PRATIQUES

> COÛT

Se rendre sur le site internet de l'IDPI :
idpi.univ-lyon3.fr
Diplôme en autofinancement.

Elle peut être financée :

- _ individuellement
- _ par l'employeur au titre de la formation continue des salariés ou d'un CIF. Il revient au candidat de se renseigner auprès de l'OPCA de rattachement pour les modalités de prise en charge.

L'étudiant doit également s'acquitter des frais d'inscription à l'Université.

> DOSSIERS DE CANDIDATURE

Rendez-vous sur notre site internet :
idpi.univ-lyon3.fr



IDPI

15, Quai Claude Bernard | 69007 Lyon
Tél. : 04 78 78 71 92
Courriel : idpi@univ-lyon3.fr
Site : idpi.univ-lyon3.fr

Responsable pédagogique :
Virginie PEZZELLA,
Maître de conférences

Responsable administratif :
Julie PEREZ
julie.perez@univ-lyon3.fr
Tél. : 04 78 78 71 92